



Mme Michelle Joly mairesse mjoly@chertsey.ca

M. Jean-Guy Thibault conseiller district 1 jqthibault@chertsey.ca

Mme Annie Bastien conseillère district 2 abastien@chertsey.ca

M. Richard Hétu conseiller district 3 rhetu@chertsey.ca

M. Jonathan Théorêt conseiller district 4 jtheoret@chertsey.ca

Mme Valérie Léveillé conseillère district 5 vleveille@chertsey.ca

M. Sylvain Lévesque conseiller district 6 slevesque@chertsey.ca

# Journée internationale des aînés

La Journée internationale des aînés, qui a lieu le 1er octobre de chaque année, est un moment privilégié pour reconnaître la diversité des personnes aînées et favoriser leur participation à la société en tant que partie intégrante de leur communauté.



Prévention des incendies

# LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI!



En collaboration avec votre service de sécurité incendie

uébec.ca/prevention-incendies

#### **INFOLETTRE**

Inscrivez-vous et recevez Le Communicateur dans votre boite courriel. www.chertsey.ca Municipalité de Chertsey 333, avenue de l'Amitié Chertsey (Québec) JOK 3KO Tél.: 450 882-2920 Site Internet: www.chertsey.ca

Urbanisme et environnement 450 882-2920, poste 2223

Bibliothèque et espace Internet 450 882-4738

Loisirs et culture 450 882-2920, poste 2249 - 2234

Travaux publics 450 882-2920, poste 2246 Incendie information 450 882-2920, option 6

Service d'urgence 911

Info-Santé 811

Transports QC, état du réseau routier 511 Hydro-Québec - pannes 1 800 790-2424

Postes Canada 450 882-2355

Contrôle animalier 1 855 440-7722

# Patrouille communautaire



Une patrouille communautaire a été mise en place depuis le 26 août dernier et sera active jusqu'au 16 octobre 2022. Elle a pour but d'assurer la quiétude des citoyens, ainsi que des villégiateurs, en appliquant les règlements municipaux concernant notamment les nuisances (les bruits excessifs, les feux d'artifice, le stationnement et autres) et les résidences de tourisme (la capacité maximale, l'usage d'embarcations nautiques et autres). Chaque patrouilleur pourra émettre des avertissements et des constats d'infractions, le cas échéant.

# Pour signaler un événement :

450 882-2920





1 octobre

La Fête Citoyenne de Chertsey

Journée internationale des ainés

10 octobre
Action de Grâces
Bureaux fermés

7 octobre
Séance du conseil

#### **EN BREF**

#### Collecte des matières résiduelles

Bac oublié ? Collecte en retard ? Communiquez avec le service à la clientèle de Compo Recycle : **(450) 882-9186, poste 125.** 

Petit rappel: Tous vos déchets doivent se trouver à l'intérieur de votre bac, les sacs mis directement au bord de la route ne seront pas ramassés.

Pour vous départir de vos surplus, vous devrez, soit attendre la prochaine collecte du bac noir ou aller les porter à l'écocentre (225, chemin du Progrès).

La prochaine semaine de collecte des encombrants\* est prévue durant la semaine du 17 octobre 2022. La collecte se fait **SUR APPEL SEULEMENT**. Vous devez appeler au (**450**) **882-9186**, **option 2** et laissez vos coordonnées (adresse) ainsi que la <u>description des encombrants</u> dont vous voulez vous départir. Ensuite, mettez vos encombrants sur le bord de la rue, à partir du dimanche soir, ils seront ramassés durant la semaine.

\*Un encombrant, c'est un meuble ou un électroménager qui ne peut pas entrer dans votre bac noir. Les rebuts ménagers, pneus, produits dangereux ou





### Un coup de pouce pour l'environnement : Le feuillicyclage

Le feuillicyclage est une méthode écologique pour « gérer » vos feuilles mortes. Il suffit de passer la tondeuse sur vos feuilles avec une lame déchiqueteuse et les laisser sur votre terrain. Les résidus de feuilles se décomposeront durant l'hiver et fourniront ainsi un engrais naturel pour votre pelouse.

Si vous avez un terrain boisé, ciblez un espace pour y déposer toutes vos feuilles et attendez simplement qu'elles se décomposent, c'est écolo, sans effort et sans odeur! Les feuilles mortes peuvent aussi servir de paillis pour protéger vos plates-bandes durant la période hivernale.

Sinon, il y aura une collecte de feuilles durant la semaine du 24 octobre prochain. Afin d'améliorer notre empreinte écologique, mettez vos feuilles et résidus de jardin dans des sacs en papier et non en plastique.

### Affichage - Chaque pancarte, son autorisation

Le Service de l'urbanisme souhaite vous rappeler qu'en aucun cas, il ne doit y avoir d'affichage de publicités ou d'affiches sur les poteaux de distribution d'électricité, lampadaires ou bien sur les arbres (sauf guelques exceptions).

Renseignez-vous, il est également possible qu'un certificat d'autorisation soit nécessaire pour l'installation de votre affiche ou de votre enseigne. Il faut noter que les affiches qui contreviennent à notre règlementation d'urbanisme (Règlement de zonage 619-2021, chapitre 12) seront retirées sans avertissement.

### ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS D'URBANISME

Nous vous informons que nos règlements d'urbanisme sont finalement entrés en vigueur cet été. Cela signifie la fin de l'effet de gel sur les usages conditionnels. Voici un rappel de la procédure pour déposer vos demandes d'usages conditionnels :

#### Voici la liste des usages conditionnels nécessitant une demande :

- Une nouvelle résidence de tourisme.
- Un hébergement hors périmètre urbain (auberge, gîte touristique, hôtel/motel, etc.).
- Un commerce routier (atelier mécanique, casse-croûte, dépanneur),
- Un camping, un camp de vacances, un centre de plein air.
- Un usage industriel (hors zone industrielle).
- Une entreprise rurale (entreprise de construction/paysagement, réparation de bateaux ou de machineries lourdes, etc.).

#### La nouvelle règlementation en rafale

- Il est maintenant interdit de déboiser un terrain si vous n'avez pas un permis de construction.
- Nous permettons maintenant des maisons de plus petites dimensions, soit à partir de 60 mètres carrés minimum.
- Si vous effectuez de menus travaux, c'est-à-dire certaines petites rénovations, il faut simplement remplir un formulaire de « Déclaration de menus travaux » avant de faire vos travaux. Écrivez-nous un courriel pour plus de détails : urbanisme@chertsey.ca C'est simple et gratuit.
- Nous autorisons maintenant les petites fermettes et la microculture biointensive sur le territoire de Chertsey. Pour plus de détails, consulter les articles 6.4.5 et 6.4.10 de notre règlement de zonage 619-2021.
- Nous autorisons la construction de serres allant jusqu'à 60 mètres carrés, sous certaines conditions (voir règlement de zonage 619-2021).

• Nous autorisons maintenant les pavillons d'hébergement, sous certaines conditions (voir règlement de zonage 619-2021).

Dans tous les cas, n'oubliez pas de faire votre demande de permis et de certificat. Si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à communiquer avec nous : urbanisme@chertsey.ca.

?

#### QU'EST-CE QU'UN PAVILLON D'HÉBERGEMENT?

Un pavillon d'hébergement, c'est une mini-maison de type plain-pied qui est construite sur un terrain ayant déjà un bâtiment principal et la superficie du terrain doit être d'un minimum de 6 000 mètres carrés. Ce logement complémentaire doit comporter une seule chambre à coucher avec ou sans cuisine et une salle de bain complète. Ce logement est construit de façon détachée du bâtiment principal à l'usage résidentiel uniquement. Il faut noter que le pavillon d'hébergement ne peut servir de résidence de tourisme. Pour plus de détails, consultez l'article 6.4.2 du règlement de zonage 619-2021.



# UN ÉTÉ BIEN CHARGÉ AVEC L'ÉQUIPE D'ENVIRONNEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

Cet été, des agentes de sensibilisation ont sillonné le territoire de la Municipalité afin de faire la promotion des bonnes pratiques autour des lacs, d'effectuer l'inventaire des installations sanitaires et de recenser les rives prioritaires. Les agentes ont eu la chance de rencontrer près de 200 propriétaires, et plusieurs ont été ravis d'obtenir les réponses à leur questionnement ainsi que des suggestions d'aménagements bénéfiques pour leur rive, en créant notamment, des plans modèles de revégétalisation pour les rives ayant besoin d'un coup de pouce pour retrouver leur caractère naturel.

Nous voulons vous rappeler qu'il est important d'avoir une bande de protection riveraine végétalisée, car cela permet de limiter l'érosion, contribuer à filtrer les polluants, diminue la perte de sol, améliore la qualité de l'eau et enfin favorise la biodiversité.

Le lac à Lunette a été choisi par la CARA (Corporation de l'Aménagement de la rivière L'Assomption), un organisme de bassin versant qui intervient dans plusieurs MRC, afin d'y réaliser une caractérisation des plantes aquatiques. La coordonnatrice du projet, une stagiaire et les agentes de sensibilisation sont venues transmettre leurs connaissances dans le domaine et aider les propriétaires à identifier les plantes aquatiques qui étaient présentes. Cette journée a été bénéfique pour les deux parties qui ont su tirer profit de cette journée enrichissante. Par la suite, les agentes de sensibilisation ont organisé, en collaboration avec l'association des propriétaires du lac Clair, une activité de caractérisation des plantes aquatiques. Bonne nouvelle! Lors de ces deux activités, aucune plante exotique envahissante n'a été observée.

#### L'équipe de l'environnement a également :

- Distribué des arbres et des semences de plantes mellifères dans le cadre de la première édition de la journée verte;
- Planté une cinquantaine d'arbres sur le territoire de la Municipalité;
- Réalisé une corvée de nettoyage avec les élèves de maternelle, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année de l'école St-Théodore. Nous avons ainsi ramassé près de 6 chaudières bien pleines de déchets au cœur du village. Nous avons également profité de l'occasion pour faire une petite pause «asclépiade», de cette façon, les enfants ont découvert cette petite plante bénéfique pour le papillon monarque bien présent dans le village de Chertsey!

Finalement, après un été bien chargé, nous tenons à remercier les agentes de sensibilisation qui ont su allier rigueur et professionnalisme tout au long de l'été. Les résidents rencontrés, ainsi que les associations de lacs, ont été satisfaits de leur travail. Nous leur souhaitons beaucoup de succès dans la suite de leur parcours!







# Des organismes ont aussi participé au ramassage de déchets sur le territoire de la Municipalité:

Une mention spéciale à l'Association des propriétaires des lacs Grenier et Robert qui ont organisé la 8e édition de leur corvée de nettoyage dans les fossés de leur quartier, ramassant l'équivalent d'une pleine boîte de camion. Merci aux jeunes citoyens bien engagés: Simon, Marie, Claire, Lilia et Laurianne, ainsi que Judith, Martine, Réjean, Véronique, Sébastien et Maryse.

de Chertsey



#### Activités et dîners

#### Activités GRATUITES

#### Parler pour parler

Lundi 9 h 30 à 11 h 30 - groupe ouvert

Cours d'espagnol débutant

Mardi 9 h 30 à 11 h 30

Initiation à la tablette

Mardi 13 h à 16 h

Stimulation de la mémoire

Mercredi 13 h à 16 h

Jeux de cartes

Jeudi après-midi

Chorale

Vendredi 13 h 30 à 15 h 30

Cours de dessin-1

Vendredi 9 h 30 à 11 h 30 **Début en octobre : Dessin-2** Mercredi 9 h 30 à 11 h 30)

Début en octobre : Atelier d'écriture ludique

Jeudi 9 h 30 à 11 h 30

Début en octobre : Atelier de peinture

Jeudi 13 h 30 à 15 h 30

Dîners: 8 \$ pour les membres (mardi et jeudi)

Appelez pour réserver votre place : (450) 882-1688

(notez que l'horaire peut changer)

SVP, respecter les mesures sanitaires. Merci!

Carte de membre à 20 \$/année

552, chemin de l'Église maisondesaines.chertsey@gmail.com



#### Club de l'Âge d'Or de Chertsey - Souper-dansant

Date: vendredi 14 octobre Date: vendredi 4 novembre

Apportez votre vin ou autre boisson

Endroit: salle communautaire

Coût: 30 \$ membre et 40 \$ non membre

Musique : Ginette Galarneau

Renseignements et réservations : Jacqueline Martel, présidente - (514)886-6642



# Groupe les Montagnards de Chertsey

Nous vous invitons à venir visiter notre boutique, nous avons de tout : literie, vêtements adultes, enfants et bébés, jouets, articles de cuisine, articles de sport, DVD, CD, petits appareils électriques, cadres, bibelots, etc.

P.S. Nous acceptons tout ce qui peut avoir une deuxième vie!

Le bureau et la boutique sont ouverts du mardi au vendredi de 10 h à 15 h La distribution a lieu tous les jeudis de 10 h à 14 h Nous sommes fermés de 11 h 30 à 12 h 30 (dîner)

623, chemin de l'Église - (450) 882-1863 - groupemontagnards@gmail.com Preuve de résidence et preuve de revenu (obligatoire) pour inscription à l'aide alimentaire.

# Chertsey sélectionnée pour l'implantation d'une forêt nourricière R®SAM



Le 16 août dernier, le Comité aviseur projet d'accès aux aliments sains (CAPAAS), dont est fiduciaire le Centre d'action bénévole communautaire de Matawinie (CCBM), se réunissait pour analyser les candidatures recues dans le cadre du projet d'implantation de trois forêts nourricières en Matawinie, lancé par le Réseau des organismes en sécurité alimentaire Matawinie (ROSAM). Parmi les candidatures recues, trois répondaient positivement à l'ensemble des critères de sélection, soit Chertsey, Saint-Alphonse-Rodriguez et Saint-Jean-de-Matha.

#### Vous désirez participer à l'implantation d'une forêt nourricière?

Les forêts nourricières, qui seront mises en place en 2023, se veulent inclusives. Ainsi, toutes les personnes intéressées peuvent se joindre à un comité local ou en dehors de leur communauté.

#### Renseignements et inscription dans l'un des comités :

Marie-Josée Berteau: forets@ccbm.qc.ca ou (450) 882-1089





#### QU'EST-CE QUE L'ACCOMPAGNEMENT-TRANSPORT BÉNÉVOLE?

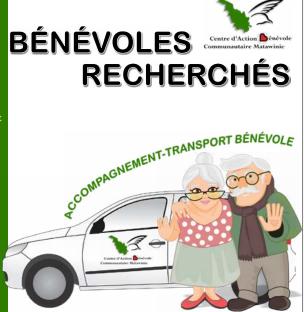
L'accompagnateur(trice) a pour mission de transporter dans sa voiture une personne vers son rendez-vous médical, social, juridique ou pour les emplettes.

Ce service vient répondre avant tout au besoin d'accompagnement de la personne aînée qui ne pourrait trouver les ressources dans son entourage pour se déplacer en toute sécurité.

Vous voulez aider? Vous avez une voiture?

C'est vous que nous cherchons! Joignez-vous à une équipe de bénévoles passionnés et dévoués!

INFORMATIONS: 450-882-1089 ou 1-888-882-1086 transport@ccbm.qc.ca



Pour la production et la livraison de repas équilibrés congelés pour la clientèle en soutien à domicile, nous recherchons des bénévoles «aide-cuisiniers/cuisinières»

Vous voulez faire partie de notre belle équipe? Vous êtes disponibl<u>es une</u> demi-journée ou une journée, par semaine?

Selon vos disponibilités: Du Lundi au vendredi De 9h00 à 12h00 et/ou de 13h00 à 16h00

Les dîners sont fournis et vos frais de déplacement sont remboursés, selon la politique en vigueur.

Informations: 450-882-1089 ou 1-888-882-1086 info@ccbm.qc.ca



# Qu'est-ce qu'une forêt nourricière?



Une forêt nourricière est un milieu où nous tentons de reproduire ce qui se passe en forêt en s'inspirant du fait qu'une forêt nourrit les êtres qui y vivent. Plus spécifiquement, il s'agit d'un terrain vague où l'on introduit un agencement d'espèces principalement comestibles de toutes les tailles afin de reproduire les strates d'une forêt. On introduirait ainsi des arbres, des arbustes, des plantes herbacées, couvre-sol, sous-sol (ex. : plantes avec bulbes, rhizomes, tubercules) et grimpantes. Cette grande variété permet d'accroître la biodiversité et d'avoir une diversité de récoltes.

En suivant les principes de la permaculture, l'implantation d'une forêt nourricière vise à créer un écosystème qui permet que chaque élément s'épanouisse en symbiose les uns avec les autres. Le choix et l'emplacement des végétaux doivent être bien réfléchis pour s'assurer d'optimiser la croissance et la résilience du système. On peut y faire pousser des fruits, des noix, des légumes, des fines herbes, des champignons, des plantes médicinales et d'autres plantes utiles à la biodiversité, entre autres, des plantes mellifères pour nos pollinisateurs. Tout ça dans le but ultime de produire une diversité et une abondance de récoltes qui se régénèrent d'elles-mêmes au fil des années comme dans nos forêts boréales.

Bien sûr, dans les premières années, il est important d'observer la nature pour voir comment les éléments interagissent entre eux et de s'ajuster au besoin pour assurer le plein potentiel de la plantation. Tout doit être fait afin de minimiser l'intervention humaine lorsque la forêt sera bien implantée. Cela permet d'éviter, à moyen terme, l'ajout de fertilisant, l'arrosage et l'entretien des végétaux et de faire en sorte que la forêt nourricière se gère d'elle-même, nous laissant que le plaisir de récolter et de profiter de son abondance.

#### LA FORÊT NOURRICIÈRE COMMUNAUTAIRE DE CHERTSEY

Elle permettra d'avoir localement une récolte fraîche et abondante. La forêt nourricière de Chertsey donnera la possibilité à tous ceux et celles qui le souhaitent d'avoir des aliments frais et sains, cultivés de façon écologique et durable. Elle sera un site enchanteur et ludique pour tous, un lieu rassembleur à fort potentiel pédagogique, où des ateliers, des formations et des activités pourront se dérouler. La forêt nourricière de Chertsey permettra à chaque Chertsois et Chertsoise de profiter de la richesse que peut nous offrir la nature et de savourer les produits de notre terre et, qui sait, peut-être implanter une forêt nourricière à proximité de leur demeure.

Nous sommes tous prêts à donner un coup de pelle pour réaliser ce beau projet. Rappelons-nous que ce type d'aménagement est l'exemple parfait d'un écosystème sain et bénéfique pour la protection du climat.





Bénévoles recherchés : (450) 882-2920, poste 2234

Si vous êtes médecin, n'oubliez pas de cocher la case « Je suis médecin de famille » lors de votre inscription.

## BOUGER, C'EST AIMER LA VIF I





# CHERTSEY - 15 OCTOBRE INSCRIVEZ-VOUS > ONMARCHE.COM

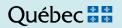
**GRATUIT ET OUVERT À TOUS** 

Échauffement 9 h 30, départ 10 h 00

Départ Stationnement municipal, 333 avenue de l'Amitié











#### **Yoga et Pilates**

Ce cours d'une durée d'une heure et demie, apporte graduellement souplesse, force, vitalité, équilibre, ainsi qu'une meilleure connaissance de Soi.

Les exercices sont accessibles aux débutants et s'adaptent aux gens plus expérimentés. Vous vous retrouverez dans un environnement chaleureux avec une enseignante passionnée qui a plus de 23 ans d'expérience. Le cours comprend des exercices de respiration, des techniques pour amplifier son énergie, des postures d'équilibre, des étirements en profondeur, et une bonne relaxation finale.

Le prérequis est d'être capable de se coucher au sol et de se relever. (16 ans et +).

Débute le 14 novembre 6 lundis, 18 h 30 à 20 h

Endroit : La Belle Église Coût : 90 \$ + taxes

Un minimum de 5 participants est requis Inscriptions jusqu'au 11 novembre : (450) 882-2920, poste 2234 loisirs.culture@chertsey.ca





# Cours de peinture à l'huile

Avec Chantal Dion, possédant plus de 40 ans d'expérience

La peinture à l'huile vous intéresse? Débutants ou expérimentés, joignez-vous à nous.

- Le cours est orienté vers l'application de la peinture.
- Des notions de base en dessin et en perspective vous seront données ainsi que des trucs pour mener à terme votre dessin.
- Matériel non fourni.

Les mardis, du 18 octobre au 20 décembre de 13 h à 15 h 30  $\,$ 

Endroit: Salle communautaire Coût: 250 \$ / 10 cours

Inscriptions: Jusqu'au 12 octobre - Minimum 6 / Maximum

8 participants

450-882-2920, poste 2249 - mdesmarchais@chertsey.ca



# Marché de Moël de Chertsey 2022

#### Le marché de Noël de Chertsey est de retour cette année.

Découvrez les plus belles idées-cadeaux et mettez-vous dans l'ambiance de Noël en compagnie d'un millier de visiteurs et plus de 40 artisans.

Dates: 3 et 4 décembre 2022 entre 10 h et 16 h









#### Sushi chez soi - Atelier de Bols Poké

Voici l'occasion de participer à une activité interactive et divertissante, en compagnie de Sushi chez soi. Tous les outils et les aliments sont fournis et inclus dans le prix. Chaque participant retournera à la maison avec sa création. N'oubliez pas d'apporter un plat réutilisable pour le transport!

Date: 5 novembre de 14 h 30 à 17 h Endroit: Salle communautaire

Inscription obligatoire: (450) 882-2920

Coût: 55 \$ + taxes/participant

Minimum de 10 et maximum de 40 inscriptions





#### Bénévoles recherchés pour la bibliothèque

Nous sommes présentement à la recherche de 2 bénévoles pour se joindre à notre belle équipe les mercredis et/ou vendredis de 12 h à 16 h.

Nous recherchons des personnes qui sont à l'aise avec l'informatique. Communiquez avec Kim Baumgarten au 450-882-2920, poste 2302 ou passez nous voir à la bibliothèque. Au plaisir de vous rencontrer!

# MA BIBLIO, **AU-DELÀ DES MOTS**

#### **CONCOURS DE VIDÉOS**

Dites-nous pourquoi vous êtes fier de votre bibliothèque dans une courte vidéo et courez la chance de gagner une carte-cadeau Les libraires.

GRAND PRIX **DU JURY:** 

500\$ pour vous et 2500\$ pour votre bibliothèque!

Date limite de

5 octobre 2022

33333333333

+ 3 prix de participation de 100 \$

remise des vidéos:

Le Grand prix du jury sera remis durant la Semaine des bibliothèques publiques.

**INFORMEZ-VOUS AU COMPTOIR POUR CONNAÎTRE** LES MODALITÉS DE PARTICIPATION.









#### **Heures d'ouverture**

Dimanche: 12 h à 16 h

Lundi: Fermé Mardi: 12 h à 20 h Mercredi: 10 h à 16 h Jeudi: 12 h à 16 h Vendredi: 12 h à 20 h Samedi: 10 h à 16 h

#### Renseignements:

Téléphone : (450) 882-4738 Courriel : srivest@chertsey.ca



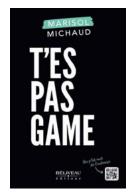
### Lecture - Coup de cœur



**Dans la splendeur de la nuit** par Dany Laferrière



Alex Cross seul contre tous par James Patterson



**T'es pas game** par Marisol Michaud



**E.V.E.** par James Rollins



**Le choix** par Viola Ardone



#### Semaine des bibliothèques publiques - semaine d'amnistie

Dans le cadre de la Semaine des bibliothèques publiques, une semaine d'amnistie sera offerte à tous les abonnés de la bibliothèque. Au cours de cette semaine, les frais de retard seront annulés pour tous les abonnés qui retourneront leurs documents faisant l'objet d'un retard, et ce, peu importe depuis quand les retards sont inscrits au dossier. \*Seuls les montants associés aux documents perdus ou rapportés en mauvais état ne seront pas supprimés.

De plus, tous les abonnés qui viendront emprunter des documents entre les 15 et 22 octobre auront la chance de participer au **tirage d'une carte-cadeau d'une valeur de 150 \$**. C'est le temps de venir nous rendre visite! (*limite d'une participation par personne*).



### CONCOURS DE COLORIAGE - SEMAINE DES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES

**2 cadeaux d'une valeur de 75 \$ chacun**. Pour les jeunes de 2 à 17 ans. Rapporte ton coloriage à la bibliothèque avant le 21 octobre pour participer.

Tirage: le 21 octobre à 16 h - Bonne chance à tous!

Nom	 
Âge	
Téléphone _	

# SPECTACLE

# Émile Bilodeau

**15 OCTOBRE - 20 H** 



suiveznous en ligne

